

Titre Professionnel AGENT de PROPETE et d'HYGIENE (TP APH)

Objectifs généraux :

Permettre au bénéficiaire de :

- Travailler seul(e) ou en équipe sous la responsabilité d'un hiérarchique auquel il (elle) rend compte.
- Contribuer au maintien en état de propreté et d'hygiène des locaux, au bien-être et au confort du client et/ou de l'utilisateur dans le respect des règles d'hygiène
- Mettre en œuvre les techniques et méthodes appropriées à tout type de prestation de nettoyage.
- Organiser son intervention en fonction du temps imparti et dans le souci de limiter la gêne occasionnée pour les usagers des lieux.
- Réaliser des prestations d'entretien courant manuel et des prestations d'entretien mécanisé ou de remise en état sur tous types de sols.

Profil des participants :

Demandeurs d'emploi, salariés, personnes en contrats aidés, indépendants, particuliers, ...
Toute personne motivée et voulant se professionnaliser dans le domaine de la propreté et hygiène

Action éligible :

- CPF (Compte Personnel de Formation)
- Plan de Développement des Compétences
- Pro A
- Contrat de professionnalisation

Prérequis :

Résistance physique (déplacements de charges lourdes, ...), habileté manuelle et gestuelle, quasi-absence d'antécédents respiratoires ou allergiques, capacités d'initiatives et de responsabilités, sens de la sécurité

Validation de la formation :

Titre Professionnel de Niveau V et ou certificat de compétences professionnelles

Méthode pédagogique :

Individualisation des parcours
Pédagogie active et participative
Apprentissage collectif et individualisé
Accompagnement pour la réalisation du dossier professionnel

Moyens pédagogiques :

Plateforme spécifique, diapos, vidéoprojecteur, photos, cas pratiques et situations réelles

Formateur(s) :

Professionnels spécialistes

Nombre de participants :

12 participants minimum

Durée :

455 heures

Contenu de la formation :

Intégration à la formation (5h)

- Accueil/Présentation de la formation/contractualisation du parcours de Formation

Formation théorique et pratique (450h)

CCP1. Réaliser une prestation de nettoyage manuel

- Réaliser le nettoyage manuel des surfaces
- Réaliser le nettoyage manuel des sanitaires Réaliser le bio nettoyage en environnement spécifique dans le respect des protocoles

CCP2. Réaliser une prestation de nettoyage ou de remise en état mécanisés

- Réaliser un nettoyage mécanisé
- Réaliser une remise en état mécanisée

Accompagnement et préparation à la certification

Modalités d'évaluation

- Tout au long de la formation et/ou QCM à l'issue de la formation. ECCF (Evaluation réglementaire pour les titres professionnels)

Bilan de la formation